

Séance du 28 mars 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 22 mars 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Castel à Mme Doucet-Joyé, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Exposition Izarra - Convention de partenariat avec le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et la société Izarra-Rémy Cointreau.

Dans le cadre du centenaire de la marque de liqueur Izarra, la Ville de Bayonne, le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et la société Izarra-Rémy Cointreau sont convenus d'un partenariat pour l'organisation d'une exposition qui sera accueillie au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne du 16 avril au 19 mai 2013.

Intitulée « Izarra, un siècle d'histoires et de secrets », cette exposition proposera une immersion dans l'histoire de la marque : de la création graphique de son image à l'empreinte qu'elle laissa dans la communication touristique du Pays Basque, ce parcours permet de découvrir la face cachée de cette liqueur née au début du 20^e siècle, à une époque-clé située entre ruralité et modernité industrielle naissante.

Pour permettre la mise en œuvre de ce projet, une convention de partenariat est à signer entre la Ville de Bayonne, le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et la société Izarra-Rémy Cointreau détaillant les prises en charge et implications de chaque partie dans l'organisation de cette exposition.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de ladite convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et la société Izarra-Rémy Cointreau.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.